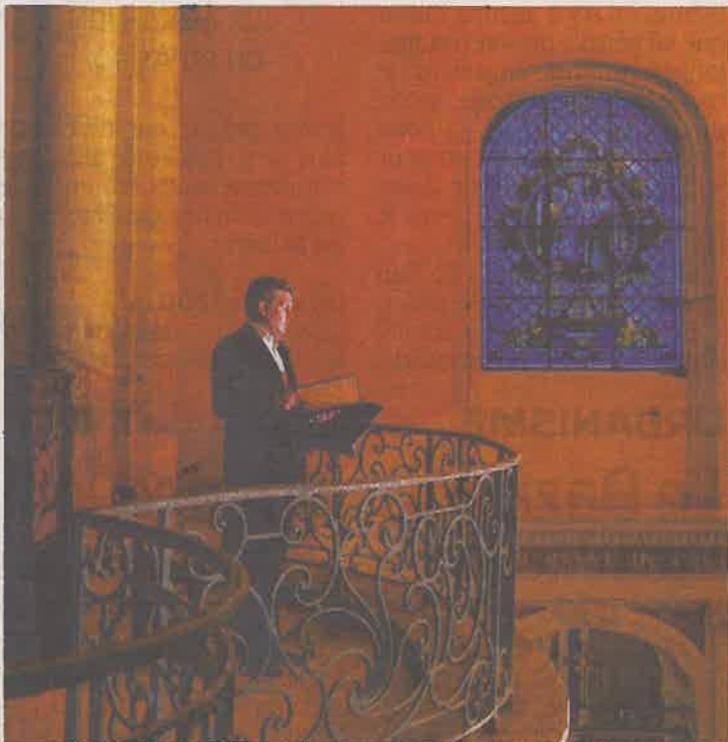


Un concert exceptionnel ce dimanche au profit de l'église Saint-Vincent

Les Amis de l'église organisent un concert « Semer la joie » ce dimanche 2 avril, à 17 heures, dont les bénéfices iront à la restauration de l'église. Dans le magnifique cadre de l'église Saint-Vincent chargée d'histoire, plus de 50 chanteurs se produiront dans diverses chorales dont le Chœur d'hommes et de demoiselles de la maîtrise de Bordeaux, avec la participation du ténor Stanislas de Barbeyrac.

La direction des chœurs est assurée par Alexis Duffaure, qui a créé la maîtrise de la chorale de Bordeaux en 2004 et pris la direction des Petits Chanteurs de Bordeaux en 2008. Il est actuellement maître de chapelle de la cathédrale Saint-André et chef de chœur assistant à l'Opéra national de Bordeaux. Les chœurs seront accompagnés par Jean-Emmanuel Filet, organiste titulaire de la basilique Saint-Seurin de Bordeaux et enseignant à l'université de Bordeaux-Montaigne.

La maîtrise de Bordeaux regroupe aujourd'hui deux chœurs non mixtes, Les Petits Chanteurs de Bordeaux et Le Chœur des filles de Bordeaux qui sont sous la direction d'Alexis Duffaure. Une vieille tradition du « chœur » qui date des années 1948, lorsque le père Morandi, marianiste, a fondé au sein de l'école Sainte-Marie-Grand-Lebrun de Bor-



Stanislas de Barbeyrac, ténor, se produira avec le Chœur d'hommes et de demoiselles de la maîtrise de Bordeaux. M.L.

deaux la manécanterie des Petits Chanteurs à la croix d'azur.

Mondialement connu

Ils accompagneront Stanislas de Barbeyrac, ténor mondialement reconnu qui vit à Barsac entre ses multiples voyages autour du monde. Récemment, il a chanté le chevalier de la Force dans « Le Dialogue des carmélites » à la monnaie de Bruxelles, à l'Opéra d'Am-

sterdam et au Bayerische Staatsoper de Munich. Il était également à Berlin pour « Carmen ». Ses répertoires de prédilection sont Chostakovitch, Mahler, Tchaïkovski, Mozart et Wagner.

Une soirée de grande qualité à ne pas manquer. Pas de réservation. Prix des places : 15 euros. Pour les moins de 18 ans : 10 euros et gratuit pour les moins de 12 ans.

Michel Laville